



Envoyé en préfecture le 07/04/2023

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le 07 AVR. 2023

ID : 033-213302078-20230406-D202332-DE



REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 6 AVRIL 2023

DELIBERATION 2023.32 – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL
DEPARTEMENTAL DE LA GIRONDE : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'AVENUE DE
LATTRE DE TASSIGNY

Effectif du Conseil	29	Date de convocation	30 MARS 2023
Conseillers en exercice	29	Date de la séance	6 AVRIL 2023
Conseillers présents	25	Heure de la séance	19H00
Nombre de votants	28	Lieu de la séance	Salle du Conseil Municipal
Quorum	15	Président de séance	Laurent de LAUNAY
Procurations	3	Secrétaire de séance	Clément MEZERGUE – Conseiller

MEMBRES DU CONSEIL	PRESENTS	EXCUSES	ABSENTS	POUVOIR A
DE LAUNAY Laurent	X			
NABET-GIRARD Brigitte, Adjointe	X			
DUBREUIL Thierry, Adjoint		X		Serge FLAHAUT
FLOIRAT-RATTE Delphine, Adjointe	X			
BOUEY Gilles, Adjoint	X			
COMBIER Audrey, Adjointe	X			
MASSY Joel, Adjoint	X			
GLIZE Caroline, Adjointe	X			
FLAHAUT Serge, adjoint	X			
CARO Chantal, CM			X	
GIRARD Philippe, CM		X		Brigitte NABET-GIRARD
SARRAZIN Anne-Marie, CM	X			
PRUVOST Gilles, CM	X			
BEAUCHENE Natacha CM	X			
DIRHEIMER Thierry, CM	X			
CLAVIER Yannick CM	X			
EMERIAU Régis, CM	X			
LARGOUE Karyn, CM	X			
GANNE Arnaud, CM	X			
BRARD Philippe, CM	X			
GUIRIEC Marilyn, CM	X			
VIDORRETA Virginie, CM	X			
MEZERGUE Clément, CM	X			
VEYSSIERE André, CM	X			
FONTAINE Aline, CM	X			
CARRERE Sophie, CM	X			
MALVILLE Frédéric, CM	X			
BOISSEAU Marc, CM	X			
FAGEOLLE PIQUER Ludivine-Grâce CM		X		Frédéric MALVILLE



DEMANDES DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA GIRONDE : TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE SECURITE DE L'AVENUE DE LATTRE DE TASSIGNY

Le Conseil Municipal,
 Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le règlement intérieur des aides à l'investissement du Département de la Gironde 2023,

Considérant les projets d'investissement de la commune d'Izon au titre de l'exercice 2023,

Il est proposé au conseil municipal de :

SOLLICITER le Département au titre de l'aménagement et du développement des territoires des communes sur quatre volets :

- aménagements et équipements publics pour la voirie et la sécurité pour un carrefour en zone agglomérée (40%) pour le projet d'aménagement de sécurité de voirie et de modes de déplacements doux voirie, entrée de centre-ville, Avenue de Lattre de Tassigny en précisant que le coefficient appliqué à la commune est de 1.09.
- aménagements et équipements publics pour le report modal pour une voie verte et ses aménagements connexes (50%) pour le projet d'aménagement de sécurité de voirie et de modes de déplacements doux voirie, entrée de centre-ville, Avenue de Lattre de Tassigny en précisant que le coefficient appliqué à la commune est de 1.09.
- aménagements et équipements publics pour la voirie et la sécurité pour un aménagement de sécurité avec un feu tricolore asservi à la vitesse (40%) pour le projet d'aménagement de sécurité de voirie et de modes de déplacements doux voirie, entrée de centre-ville, Avenue de Lattre de Tassigny en précisant que le coefficient appliqué à la commune est de 1.09.
- aménagements et équipements publics pour la voirie et la sécurité pour des bordures et caniveaux, assainissement pluvial (30%) pour le projet d'aménagement de sécurité de voirie et de modes de déplacements doux voirie, entrée de centre-ville, Avenue de Lattre de Tassigny en précisant que le coefficient appliqué à la commune est de 1.09.

DIT que le plan de financement prévisionnel est le suivant :

DEPENSES		RECETTES	
POSTES	Montant HT		Montant HT
Aménagement de sécurité de voirie et de modes de déplacements doux voirie, entrée de centre-ville, Avenue de Lattre de Tassigny	740 235 €	Subvention DETR 2023	62 020 €
Dont feu tricolore asservi à la vitesse	20 000 €	Subvention voirie et sécurité du département de la Gironde pour des Bordures et caniveaux, assainissement pluvial (30% avec coefficient de 1.09 pour 100 000 €)	73 671 €
Voie verte	101 965 €		
Giratoire en zone agglomérée (hors bordures et caniveaux)	120 375 €		
Bordures et caniveaux, assainissement pluvial	225 295 €		

		Subvention report modal pour une voie verte (50% avec coefficient de 1.09 pour 500 000€) du département de la Gironde	55 570 €
		Subvention voirie et sécurité (carrefour en zone aggloméré) du Département de la Gironde (40% avec coefficient de 1.09 pour 22 500€)	22 500 €
		Subvention voirie et sécurité (aménagement de sécurité pour le feu tricolore asservi à la vitesse) du Département de la Gironde (40% avec coefficient de 1.09 pour 20 000€)	8720 €
		Autofinancement	517 754 €
TOTAL	740 235 €	TOTAL	740 235 €

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés, 28 Pour, 0 contre, 0 Abstention.

DECIDE de :

- Solliciter le Département au titre de l'aménagement et du développement des territoires des communes sur quatre volets (voirie et sécurité et report modal) pour le projet cité dans le cadre du plan de financement prévisionnel susmentionné ;
- Autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents ou actes afférents à ce dossier.

Publiée le
Le Secrétaire de séance

MS

Clément MEZERGUE

Fait à Izon, le 6 Avril 2023

Le Maire,



Laurent de LAUNAY.

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché sur les panneaux extérieurs des mairies des communes membres ;

- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.